



Club du Pékinois et du Japonais

Affilié à la Société Centrale Canine

20^e EXPOSITION NATIONALE D'ELEVAGE Avec attribution du CACS de Championnat

Parc des expositions T. Giraud, rue Eugène Sue - 03100 MONTLUÇON

Samedi 18 Mars 2023

JURY

PEKINOIS: Monsieur RAY O'NEIL

EPAGNEUL JAPONAIS: Monsieur NODALLI

ENGAGEMENTS PAR COURRIER: adresser à Mme SANSON Karine - CLUB DU PEKINOIS ET DU JAPONAIS -
22 Rue St Etienne des Tonneliers - 76000 ROUEN (joindre chèque au nom du Club du Pékinois et du Japonais)

ENGAGEMENTS EN LIGNE sur CEDIA <https://www.cedia.fr>

EXTRAITS DU RÈGLEMENT DES EXPOSITIONS NATIONALES AVEC ATTRIBUTION DU C.A.C.S. DE CHAMPIONNAT

L'exposition se tiendra samedi 19 mars 2022 à Montluçon.

HORAIRES - L'exposition est ouverte aux chiens à partir de 8h00. Les jugements commenceront à 9h00 précises.

CLÔTURE DES ENGAGEMENTS - irrévocable 4 Mars 2022

ANNULATION - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons de force majeure, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

AFFICHAGE - Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur et 35 cm de largeur: le nom, l'adresse de l'élevage, les principales récompenses obtenues par l'élevage, l'annonce des portées à vendre. Un seul panneau est autorisé. Toute distribution de prospectus, quels qu'ils soient, est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'exposition.

TOILETTAGE - Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé. Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme. Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que l'exige sa préparation.

RÉCLAMATIONS - Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'évènement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution de 76€, qui restera acquise à la Société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement. Tous les cas prévus au présent règlement et toutes les contestations relatives à son interprétation seront jugés par le comité de l'exposition.

SANCTIONS - Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la Société Centrale Canine avec extension possible aux manifestations organisées par les associations affiliées:

- les exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur
- ceux qui auront fait une fausse déclaration
- ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération
- ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges et de la société organisatrice.
- ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé ou remplacé par un autre

f) ceux qui auront quitté l'exposition avant l'heure fixée

g) les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du règlement de la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITÉ

La Société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux etc. et cela en quelque cas ou pour quelque raison que ce soit. Les exposants étant seuls responsables dans l'enceinte de l'exposition des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens, tant à des tiers qu'à eux-mêmes. La Société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place. Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

Vous pouvez engager dans les classes ci-après

Classes individuelles

Classes d'engagement donnant droit à l'attribution du CACS:

Classe **Intermédiaire** (chiens âgés de 15 à 24 mois)

Classe **Ouverte** (chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois)

Classes ne donnant pas droit à l'attribution du CACS:

Classe **Champion** (homologués avant la clôture des engagements)

Classe **Jeune** (de 9 à 18 mois)

Classe **Puppy** (de 6 à 9 mois)

Classe **Baby** (de 4 à 6 mois)

Classe **Vétéran** (à partir de 8 ans)

Les âges comptés le sont à la veille de l'ouverture de l'exposition.

Autres classes

Élevage: (3 à 5 chiens sans distinction de sexe, de même race, pouvant appartenir à des propriétaires différents, mais portant tous le **même affixe**.)

Lot d'Élevage: pour un sujet, mâle ou femelle, accompagné de 3 à 5 de ses descendants au 1^{er} degré et engagés en classe individuelle.

Couple: 2 chiens de même race ou de variété, de sexes différents appartenant au même propriétaire, et engagés en classe individuelle.

Paire: 2 chiens de même race, de même sexe, appartenant au même propriétaire, et engagés en classe individuelle.



Club du Pékinois et du Japonais

Affilié à la Société Centrale Canine

20^e EXPOSITION NATIONALE D'ELEVAGE Avec attribution du CACS de Championnat

Parc des expositions T. Giraud, rue Eugène Sue - 03100 MONTLUÇON

Samedi 18 Mars 2023

DEMANDE D'ENGAGEMENT - UNE FEUILLE PAR CHIEN

PAR COURRIER : Remplir soigneusement cette feuille en caractères d'imprimerie et l'envoyer immédiatement à :
Mme SANSON Karine - CLUB DU PEKINOIS ET DU JAPONAIS - 22 Rue St Etienne des Tonneliers - 76000 ROUEN
Joindre *chèque bancaire ou postal* à l'ordre du CLUB DU PEKINOIS ET DU JAPONAIS.

ENGAGEMENTS EN LIGNE possible sur CEDIA <https://www.cedia.fr>

CLÔTURE IRREVOCABLE DES ENGAGEMENTS : 3 mars 2022

Engagement en classe champion : veuillez fournir une photocopie du titre, homologué avant la date de clôture des engagements.	PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION
ATTESTATION : Je déclare sincères et véritables les renseignements ci-dessous. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçus et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société Organisatrice de toutes responsabilités du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladie, dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même. Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition. En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la SCC.	1 ^{er} chien :35€ 2 ^e chien :30€ 3 ^e chien :25€ 4 ^e chien et suivants, puppy :15€ Baby :5€ Vétéran : 15 € Ne concourant pas : gratuit Classe d'Elevage : gratuit Classe Lot d'Elevage : gratuit Couple - Paire : gratuit Test Sociabilité :10€

Lu et approuvé, date et signature :

CADRE RÉSERVÉ

Du soin apporté à remplir ces lignes dépendra l'exactitude des informations diffusées dans le catalogue

N° tatouage ou puce : _____ N° Livre des Origines : _____

Nom du chien : _____

Race : _____

Date de naissance : _____ Sexe : _____

Nom du père : _____

Nom de la mère : _____

Producteur : _____
(propriétaire de la lice à la saillie)

Propriétaire M. Mme Mlle _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Téléphone : _____ Mail _____

Classe d'engagement : Intermédiaire Ouverte Travail Champion Jeune
Puppy Baby Vétéran Test Lot d'Elevage
Élevage Couple Paire Confirmation

Paire avec (nom du 2^e chien de la paire) : _____

Couple avec (nom du 2^e chien du couple) : _____